

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises . . . . .	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.607 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRES DU JOUR

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 12 Novembre, à 20 h. 30

#### 1<sup>o</sup> Vote sur l'admission de :

M. Schmitt (Adrien), 56, quai Pierre-Scize, Lyon (5<sup>e</sup>), parrains MM. Duron-Jsay et Josserand. — M. Danthony (Théodore), 39, rue Villon, Lyon-Monplaisir, parrains MM. Duroussay et Josserand. — M. Allegatière (Louis), 135, avenue de Saxe, Lyon, parrains MM. Pouchet et Josserand. — M. Uny (Raoul), 22, rue Sergent-Blandan, Lyon, parrains MM. Riel et Josserand. — M. Loiseau, pharmacien, à Brou (Eure-et-Loir), parrains MM. Tronchet et Nétien. — M. Le Coarer, château de Brézins, Isère, *Coléoptères, Paléontologie*, parrains MM. F. Roman et Viret. — M. Micaud (Fernand), 7, rue Waldeck-Rousseau, Lyon, parrains MM. Passot et Lacombe. — M. Lair (Marcel), 15, rue Puits-Gaillot, parrains MM. Frankauser et Guillemoz. — M. Decourt, facteur, Saint-Romain-de-Surieux (Isère). — M. Lécher (André), instituteur, Saint-Maurice-l'Exil (Isère), parrains MM. Claret et Duroussay. — M. Bertrand (L.), 20-23, rue Chalopin, Lyon, parrains MM. Cottave et Pouchet. — M<sup>me</sup> Paton (Françoise), 14, rue de Saint-Cyr, Lyon, parrains M. et M<sup>lle</sup> Paton. — M. Barbier, 9, montée des Carmélites, Lyon. — M. Martin (Georges), 44, rue de Sèze, Lyon. — M. Tissot (René), 12, rue Noblemaire, Vénissieux (Rhône).

— M. Denollet (Léon), 5, montée Rey, Lyon. — M. Meynard (Paul), 63, rue Victor-Hugo, Lyon. — M<sup>me</sup> Vieillefond (Eugénie), 97, cours Tolstoï, Villeurbanne (Rhône). — M. Merlin (Georges), 9, rue Waldeck-Rousseau, Lyon. — M. Lardet (Jacques), boulanger à Anse (Rhône). — M. Chapiro (Joseph), 9, rue Paul-Verlaine, Villeurbanne (Rhône). — M. Vibert (Paul), 8, avenue Verguin, Lyon. — M. Revelin, 8, cours Tolstoï, Villeurbanne (Rhône). — M. Billot (René), chez M. Fiaschi, 45, rue Juliette-Récamier, Lyon. — M. Carchamboin (Maurice), Les Délices, route de Paris, Tassin-la-Demi-Lune (Rhône). — M. le D<sup>r</sup> Chardon (Dominique), 7, quai Saint-Clair, Lyon. — M. Chaume (Henri), chez M. Meunier, Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône). M. Cinquin (Charles), 5, avenue Edouard-Millaud, Craponne (Rhône). — M. Pradel (Henri), 11, rue Duquesne, Lyon. — M. Maurin (Emile), 6, rue Rozier, Lyon. — M. Gabry (Octave), 66, rue de Bonnel, Lyon. — M. Lemasson (Léon), 94, rue du Repos, Lyon. — M. Lagaude (Gaston), 1, route de Brignais, Tassin-la-Demi-Lune (Rhône). — M. Laureau (Simon), 178, route d'Heyrieux, Lyon. — M. Lavorel (Marcel), 9, rue Claude-Fouilloux, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône). — M. Vittoz (René), garagiste, Rillicux (Ain). — M. Pannetier (Pierre), 14, chemin des Deux-Amants, Lyon. — M. Odouze (Joanny), 112, rue Tête-d'Or, Lyon. — M. Vial (Charles), 36, quai Saint-Vincent, Lyon. — M. De Cocquerel (Olivier), 3, rue Louis-Vittet, Lyon. — M. Moreau (Edouard), villa « Mon Logis », Charbonnières-les-Bains (Rhône). — M. Laurent (André), chemin des Genetières, Tassin-la-Demi-Lune (Rhône). — M. Catherine (Simon), 41, route de Vaulx, Villeurbanne (Rhône). — M. Gayet (André), 11, rue Sainte-Hélène, *Mycologie, Coléoptères, Microscopie*, Lyon. — M. Mallet (Joseph), 55, rue Duquesne, Lyon. — M. Linosi (Lino), 6, rue des Pâquerettes, Bron (Rhône), parrains MM. Pouchet et Duroussay. — M. Aymard (Jean), rue L.-Cabuchet, Bourg (Ain). — M. Coivons (Antoine), 12, rue des Capucins, Lyon. — M. Bernard-Colombat (Jean), 28, rue d'Avignon, Lyon. — M. Ferrand (Eugène), 152, avenue Berthelot, Lyon. — M. Ramey (Maurice), 63, rue Duquesne, Lyon, parrains MM. Pouchet et Duroussay. — M. Forest (Joseph), Cours (Rhône). — M. Verchère (Pierre), Cours (Rhône), parrains MM. Goutaland et Larue. — M. Morel (Joseph), cité des Forts, Montessuy, par Caluire (Rhône), parrains D<sup>rs</sup> Riel et Bonnamour. — M. Collombon (Jean), 174, avenue Félix-Faure, Lyon. — M. Bertrand (Etienne), 26, cours Gambetta, Lyon. — M. Mortamet (Joseph), 14, boulevard Eugène-Réguillon, Villeurbanne. — M. Thelisson (Jean), 20, rue Notre-Dame, Lyon, parrains MM. Pouchet et Duroussay. — M. Ogier (Georges), chemin des Balmes, Parilly, Bron, parrains MM. Pouchet et Lacombe. — M. Nominé (Henri), député, 21a, chemin de la Solitude, Sarreguemines (Moselle), *Cytologie végétale, Microhyménoptères, Microdiptères* sp. *Cécidomyiodes* et *Chironomides*, parrains MM. Riel et Guillemoz. — M. Brandon (Jacques), 36, rue Coste, Lyon, parrains MM. Guillemoz et Cheval. — M. Vincent (Régis), 27, rue de Marseille, Lyon. — M. Chatard (Michel), Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône), parrains MM. Lacombe et Tourillon. — M. Vialatte (Ferdinand), 34, rue Servient, Lyon, parrains MM. Pouchet et Duroussay. — M. Frans Schooren, ingénieur agronome, 203, rue Conenans, Kessel Loo, Louvain (Belgique), parrains MM. Riel et Josserand.

2<sup>o</sup> Questions diverses.

## SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

---

Séance du Samedi 9 Novembre, à 17 heures

- 1° M. A. MERCIER (de Boulogne-Billancourt). — Mariage d'arbres.
  - 2° M. VIRET. — Faunule des marnes pliocènes de Beynost.
  - 3° M. le Professeur GUIART. — Contribution à l'étude des Tetrarhynques à larves géantes et plus particulièrement du *Gymnorhynchus gigas*.
  - 4° M. le Professeur GUIART. — Le XII<sup>e</sup> Congrès international de Zoologie de Lisbonne (avec projections).
  - 5° Propositions pour le renouvellement du Bureau.
- 

## SECTION BOTANIQUE

---

Séance du Lundi 11 Novembre, à 20 h. 30

- 1° M. F. LENOBLE (de Dijon). — Sur la station d'*Opuntia vulgaris* Mill. de Saint-Vallier-sur-Rhône (Drôme).
  - 2° Propositions pour le renouvellement du Bureau.
  - 3° Présentation de plantes.
- 

## SECTION MYCOLOGIQUE

---

Séance du Lundi 18 Novembre, à 20 heures

- 1° M. A. POUCHET. — La notion du genre en Mycologie.
  - 2° Propositions pour le renouvellement du Bureau.
  - 3° Questions mycologiques diverses.
  - 4° Présentation de champignons.
- 

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

---

Séance du Mercredi 20 Novembre, à 20 h. 30

- 1° M. MOUTERDE. — Quelques Lépidoptères de Chasse (Isère).
  - 2° M. VASSAL (de Paris). — Procédé pour la détermination et la classification des Microlépidoptères.
  - 3° M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR. — Coléoptères récoltés au plateau d'Emparis (Oisans).
  - 4° M. AUDRAS. — Un mois de chasse à Quiberon.
  - 5° Propositions pour le renouvellement du Bureau.
- 

## EXONÉRATION

---

M. H. NOMINÉ (Sarreguemines) s'est inscrit comme membre à vie.

---

## DONS

Nous avons reçu de M. EMOHOT, 100 francs. Nos remerciements.

## GROUPE DE ROANNE

### Demande de renseignements.

M. BRAMARD s'est occupé des chutes de foudre et des causes qui les favorisent. Relativement au foudroiement des personnes abritées sous des arbres, il estime, contrairement à l'opinion classiquement admise, que ce n'est pas l'arbre qui attire la décharge, mais bien les radiations de l'être humain qui s'y est réfugié.

Il a recueilli, pour soutenir cette thèse, toute une série de faits : foudre tombant électivement sur un arbre abritant un homme plutôt que sur n'importe quel autre arbre d'un bosquet. Foudre tombant sur un buisson où se tenait quelqu'un plutôt que sur aucun des arbres environnants, cependant plus élevés mais n'hébergeant personne, etc ;

Désireux de grossir son dossier, il nous prie d'insérer la demande ci-dessous :

M. A. Bramard, secrétaire de la Commission météorologique de l'Allier, à Moulins (Allier), serait reconnaissant aux collègues qui voudraient bien lui signaler tous les cas de foudroiement qui seraient venus à leur connaissance (faits authentiquement observés, homme ou animal foudroyé, circonstances de temps, de lieux et tous les détails accompagnant le phénomène).

---

## PARTIE SCIENTIFIQUE

### SECTION BOTANIQUE

Séance du 10 Juin

#### Répartition du « *Primula elatior* » Jacq. dans le Beaujolais

Par G. NÉTIEN

Le *Primula elatior* Jacq., espèce montagnarde, ne se rencontre pas dans les prairies autour de Lyon. Il faut aller le chercher dans la chaîne beaujolaise, où il est abondant à certains endroits accompagné de ses hybrides et de *P. officinalis* et *grandiflora*.

Les renseignements sont peu nombreux sur cette espèce; si on la signale dans ce massif, les stations ne sont pas indiquées, peut-être faut-il entrevoir ce manque de précision par la floraison précoce, qui ne coïncide pas avec nos herborisations habituelles.

Au cours du printemps 1935, parcourant ce massif, nous avons pu observer la répartition de ce *Primula* et ce sont ces renseignements que nous consignons ici.

Sans faire une étude détaillée du massif beaujolais, notons qu'il est formé de trois chaînes, orientées N.-S., parallèles à la vallée de la Saône, avec une multitude de crêtes et de collines.

La première part du saule d'Oingt (555 m.) et se termine à Chénelette avec les sommets du Chatoux (776 m.), Roche-Fachon, Mont Soubrant (898 m.), Montclair et Tourvéon (953 m.).

La seconde, séparée de la première par la riante vallée de l'Azergues, possède les plus hauts sommets avec le Saint-Rigaut (1.012 m.), la Montagne d'Ajoux (973 m.), Framenoux, la crête des Mollières (864 m.), rejoignant les montagnes du Tararais.

La troisième, moins importante, est séparée de la première par la vallée de Beaujeu, et comprend la montagne d'Avenas (800 m.), la Montagne des Aiguillettes, le pic du Saint-Raymond, et rejoint ensuite le haut massif et les montagnes calcaires du Mâconnais.

Il ne faut pas oublier de signaler également la partie orientale du massif, constituée par des collines calcaires très différentes au point de vue de la végétation.

Dans cette multitude de crêtes et de collines, beaucoup de vallées avec ruisseaux plus ou moins importants collectés, soit par l'Azergues, soit par l'Ardière, soit par la Saône.

Tout le haut massif est cristallin et c'est dans cette région que l'on peut signaler l'abondance du *Primula elatior*.

D'une manière générale, cette espèce se localise sur le flanc septentrional des deux dernières chaînes. Il est curieux de constater qu'elle se trouve rarement sur le flanc occidental. Nous l'avons observée dans les prairies humides du Saint-Rigaut et montagnes afférentes (Ajoux, col de Champjuin, Sibérie), et avec abondance, jusqu'à 600 mètres, dans la montagne d'Avenas et des Aiguillettes.

Dans les montagnes du Tararais et dans la chaîne la plus occidentale, sa présence est certaine, et nous avons deux observations qui la signalent à Chamelet (M. QUENEY) et chaîne des Mollières, Mont Boucivre (M. MEYRAN). Nous n'avons pas trouvé ce *Primula* dans le Beaujolais oriental.

Si nous trouvons cette espèce dans la haute chaîne cristalline ne dépassant guère l'altitude de 600 mètres, il nous fut possible de trouver d'autres stations dans les collines plus basses qui s'inclinent en direction de la Saône. Le *Primula elatior* descend à la faveur des ruisseaux dans la plaine beaujolaïse. En voici différents exemples :

De la montagne d'Avenas, on peut le suivre à Saint-Joseph (500 m.) sur les bords du ruisseau du Morsille, puis dans la région de Morgon (quelques stations).

De la montagne des Aiguillettes, où il suit le cours de la Mauvaise et se retrouve à Emeringe et Juliéas.

De la montagne de Chirouble (Massif d'Avenas) où il descend par le ruisseau du Douby et se retrouve à Lancié (250 m.). Enfin, dans la plaine de la Saône, à 8 kilomètres environ de cette dernière station, nous l'avons retrouvé à Mogneneins et à Genouilleux (Ain). Telle est rapidement esquissée, à la faveur de quelques herborisations hivernales, la répartition de ce *Primula* dans cette région beaujolaïse.

#### Séance du 14 Octobre

### Note sur la végétation et la flore du Sahara <sup>1</sup> et spécialement sur la flore du Sahara central

PAR M. QUENEY

On sait les dures conditions auxquelles sont soumis les végétaux du désert. Ceux qui ont pu s'adapter présentent dans leur morphologie et leur physiologie des caractères spéciaux : grand développement de l'appareil racinaire, raccourcissement des tiges ou aplatissement sur le sol, réduction de l'appareil foliaire, fréquence des épines et d'un revêtement de poils protecteurs, développement des tissus ligneux, raccourcissement de la période végétative, etc.

<sup>1</sup> Il ne s'agit ici que du Sahara algérien ou Sahara français.

On ne saurait être étonné du nombre restreint des espèces et de l'uniformité générale de la flore en rapport avec l'uniformité générale du climat. La composition floristique reste sensiblement la même sur de vastes étendues, elle ne varie guère que sur les confins du désert et sur les hautes montagnes du Hoggar où les rigueurs du climat s'atténuent un peu. D'autre part, d'après A. CHEVALLIER, la végétation saharienne serait en régression par suite de l'extension des dunes et des terrains salés et surtout par l'exploitation dont elle est l'objet de la part de l'homme et de ses troupeaux. Malgré cette pauvreté et cette uniformité, la physionomie de la végétation du Sahara présente des aspects assez variables. Sous ce rapport, on peut distinguer, suivant MONOD, deux sortes de territoires, les uns à flore contractée, les autres à flore diffuse. Dans les premiers, la vie est presque exclusivement localisée dans le lit des oueds, séparant d'immenses intervalles à peu près vides ; c'est le cas du Sahara central, à l'exception des hautes montagnes du Hoggar. Quand on s'éloigne de ces territoires à flore contractée, qu'on se dirige vers le nord du Sahara par exemple ou qu'on s'élève sur les montagnes du Hoggar, la flore se développe sur de larges surfaces en dehors du lit des oueds où elle reste cependant prépondérante ; plus il pleut et plus les plantes deviennent abondantes. A cet égard, on sait que le Sahara central est une zone déshéritée entre toutes, la pluviosité restant au voisinage de 50 millimètres. A ces deux sortes de territoires on pourrait en ajouter une troisième où la flore est à peu près inexistante, où le sol est nu sur de vastes étendues ; regs et tanezroufts.

Dans chacun de ces territoires, où l'on ne considère que la densité de la végétation, on peut en outre distinguer, avec le D<sup>r</sup> R. MAIRE, différents genres d'associations d'après le substratum : sols sableux et dunes ; steppes caillouteuses et argileuses, reg ; steppes rocheuses, hamadas et chebkas ; dépressions à terrains salés, sebkas ou chotts ; bords et lits des oueds ; mares temporaires, dayas ; mares permanentes ; oasis.

En ce qui concerne les montagnes du Hoggar dont les plus hauts sommets atteignent 2.950 et 3.000 mètres, le D<sup>r</sup> R. MAIRE a pu caractériser trois étages de végétation :

1<sup>o</sup> *Etage tropical*, des basses plaines à 1.700-1.800 mètres.— Caractérisé par une association à *Acacias* et à *Panicum turgidum*, assez grand nombre d'espèces tropicales ou d'origine soudano-éthiopienne, mélangées à des espèces sahariennes ; absence de végétation permanente en dehors des oueds et des stations aquifères.

2<sup>o</sup> *Etage méditerranéen inférieur*, 1.700-1.800 mètres à 2.300-2.400 mètres.— Steppe très lâche en dehors des stations aquifères, disparition des types tropicaux au fur et à mesure qu'on s'élève et apparition d'éléments méditerranéens.

3<sup>o</sup> *Etage méditerranéen supérieur*, 2.300-2.400 mètres aux plus hauts sommets. — Disparition totale des éléments soudano-égyptiens, végétation permanente et steppique rappelant celle des hauts plateaux.

Il faut souligner dans ces deux étages l'existence de nombreuses espèces endémiques et reliques d'origine méditerranéenne, legs d'un passé antérieur à climat plus humide que le climat actuel. Sous ce rapport les études botaniques du Hoggar conduisent aux mêmes conclusions que celles déduites des études géographiques, géologiques et zoologiques. Ces plantes confèrent à la flore du Hoggar un cachet spécial.

Les plantes de la liste ci-dessous, qui ont été présentées à la séance, ont été choisies de façon à appuyer les observations qui précèdent ; au reste, il ne s'agit que d'un simple aperçu sur la flore du Sahara.

Plantes soudano-éthiopiennes (Sahara central) :

- |                                    |   |
|------------------------------------|---|
| * <i>Panicum turgidum</i> , Forsk. | = <i>C. angustifolia</i> , Del.             |
| * <i>Aerva tomentosa</i> , Forsk.  | * <i>Chrozophora Brocchiana</i> , Schweinf. |
| * <i>Acacia seyal</i> , Del.       | * <i>Calotropis procera</i> , Ait.          |
| * <i>Cassia obovata</i> , Collad.  | * <i>Trichodesma Africanum</i> (L.), R. Br. |
| * <i>C. lanceolata</i> , Forsk.    |   |

Plantes endémiques du Hoggar, ou reliques méditerranéennes, ou spéciales au Sahara central :

- |   |  |
|---|--|
| * <i>Moricandia arvensis</i> (L.), D. C.  | * <i>Salvia Chudaei</i> , Batt. et Trab.                                 |
| * <i>Lotus jolyi</i> , Batt.              | * <i>Ballota hirsuta</i> , Benth., var. <i>Saharica</i> , Diels.         |
| * <i>Pistacia Atlantica</i> , Desf.       | * <i>Globularia Alypum</i> , L., var. <i>eriocephala</i> (Pomell), Murb. |
| * <i>Zizyphus Saharae</i> (Batt.), Maire. | * <i>Senecio hoggariensis</i> , Batt. et Trab.                           |
| * <i>Myrtus Nivellii</i> , Batt. et Trab. |  |
| * <i>Olea Laperrini</i> , Batt. et Trab.  |  |

Plantes sahariennes plus ou moins répandues dans tout le Sahara.

- |  |  |
|--|--|
| * <i>Andropogon laniger</i> , Desf.            | * <i>Fagonia Brugueri</i> , D. C.  |
| * <i>Aristida obtusa</i> , Del.                | * <i>Peganum Harmala</i> , L.  |
| * <i>A. Drinn</i> , Desf.                      | * <i>Euphorbia Guyoniana</i> , B. et R.                                  |
| * <i>Parietaria alsinifolia</i> , Del.         | * <i>Pituranthos scoparius</i> , Coss. et Dur.                           |
| * <i>Forskohlea tenacissima</i> , L.           | * <i>Limonium Bonduelli</i> , O. Kuntze.                                 |
| * <i>Rumex vesicarius</i> , L.                 | * <i>Pergularia tomentosa</i> , L.                                       |
| * <i>Haloxylon tamariscifolium</i> (L.), Parl. | * <i>Convolvulus supinus</i> , Coss. et Kral.                            |
| * <i>Silene villosa</i> , Forsk.               | * <i>Heliotropium undulatum</i> , Vahl.                                  |
| * <i>Paronychia chlorothyrsa</i> , Murb.       | * <i>Hyoscyamus muticus</i> , L., ssp. <i>Falezlez</i> , Coss. et Maire. |
| * <i>Maerua crassifolia</i> , Forsk.           | * <i>Linaria sagittata</i> , Poiret, var. <i>linearifolia</i> , Batt.    |
| * <i>Farsetia Aegyptiaca</i> , Turra.          | * <i>Cistanche Phelypaea</i> (L.), P. Cout.                              |
| * <i>Malcomia Aegyptiaca</i> , Spreng.         | * <i>Plantago ciliata</i> , Desf.  |
| * <i>Diplotaxis Harra</i> (Forsk.), Boissier.  | * <i>Ifloga spicata</i> (Vahl), C.-H. Schultz.                           |
| * <i>Oligomeris subulata</i> (Del.), Boissier. | * <i>Asteriscus pygmaeus</i> (D. C.), Coss et Dur.                       |
| * <i>Retama Retam</i> , Webb.                  | * <i>Chlamydomphora pubescens</i> (Desf.), Coss. et Dur.                 |
| * <i>Trigonella anguina</i> , Del.             | * <i>Artemisia herba-alba</i> , Asso.                                    |
| * <i>Astragalus cruciatus</i> (s. l.), Link.   |  |
| * <i>A. pseudo-trigonus</i> , B. et Trab.      |  |
| = <i>A. leucacanthus</i> , Boiss. (pro p.).    |  |
| * <i>A. Gombo</i> , Coss. et Dur.              |  |

NOTA. — Toutes les espèces ci-dessus ont été contrôlées par M. le D<sup>r</sup> R. MAIRE, professeur de botanique à la Faculté des Sciences d'Alger. Nous exprimons à ce dernier toute notre gratitude pour l'accueil bienveillant qu'il nous a toujours accordé chaque fois que nous avons fait appel à ses lumières pour la détermination des plantes.

Les espèces marquées d'un astérisque ont été choisies dans un lot assez important de plantes récoltées aux environs de Tamanrasset (Hoggar), par M. LAURIOL, à qui nous adressons nos plus vifs remerciements. Les autres proviennent de Biskra, Bou-Saada, Laghouat, El-Gôlea et In-Salah.

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 15 Juin

### Le rôle du coloris des ailes de « *Iris deserti* » dans le rapprochement des sexes

Par M. KARSAKOFF

Cette courte description ne présente qu'un supplément à l'article « Quelques observations sur une nouvelle Mante algérienne » paru dans les *Annales de la Société Linnéenne*, 1934. Une ♀ *Iris* ayant accompli sa dernière mue le 18 juin 1935, déjà dix jours plus tard (le 28 juin), manifesta une tendance d'accouplement avec l'un des ♂ de son espèce. Cette ♀ bien nourrie ne manifestait plus aucun mouvement agressif contre le ♂.

La journée était chaude ; à 11 h. 30 le thermomètre indiquait, au soleil, 41 degrés (dans ses nombreuses expériences le D<sup>r</sup> STANDFOUSE a démontré que la haute température influence considérablement l'accouplement chez les Lépidoptères).

A 10 heures, le ♂ et ♀ *Iris* étaient placés dans une petite cage en bois recouverte de gaze. Soudain, la ♀ entr'ouvrit largement ses courts élytres déployant ses ailes de couleurs voyantes ornées de jaune, rouge-brique et d'une tache d'un beau brun aux reflets bleuâtres. Cette manœuvre se répéta plusieurs fois, puis elle fit quelques mouvements vers le ♂, allongeant les derniers anneaux de l'abdomen et entr'ouvrant ses organes génitaux.

Par un vol rapide le ♂ atteint sa compagne et resta accroché sur elle de 11 h. 30 jusqu'à 12 h. 5 en touchant le pronotum et la tête de la ♀ avec ses longues antennes. La ♀ ne manifesta aucune tendance à le dévorer, ce qui arrive quotidiennement chez d'autres espèces.

Certaines autres Mantides du désert (ex. *Rivetina fasciata*, *Fischiera*) ont aussi les ailes courtes mais colorées en teintes violacées sombres et marbrées présentant un contraste frappant avec le coloris extérieur mimétique. Ainsi, il est à constater que les teintes contrastées des ailes intérieures des Mantides jouent non seulement un certain rôle de défense en fascinant leurs ennemis, mais aussi surtout un rôle considérable dans le rapprochement des sexes, permettant à ces insectes de se reconnaître et de se retrouver plus facilement à certaines distances.

Le coloris *par contraste*, coloris éclair ou « flash color » des auteurs anglais, est très répandu parmi beaucoup d'oiseaux du désert nord-africain comme Court-vite isabel, Sirli, Outarde houbare, et autres (voir *Les Vertébrés du Sahara*, L. LAUDAUDEN, Tunis, 1926), et, peut-être, joue le même rôle que chez les *Iris deserti* et autres.

Séance du 16 Octobre

### Effets des piqûres d'Hyménoptères aculéates

Par M. le D<sup>r</sup> M. REY

M. le D<sup>r</sup> REY, assistant de zoologie à la Faculté des Sciences, vient de soutenir, auprès de la Faculté de Lyon, une thèse de médecine sur l'« Effet des piqûres d'hyménoptères aculéates ». Ce travail présente un certain intérêt pour les entomologistes et les apiculteurs. Dans la partie médicale, M. REY cherche à démontrer que la plupart des accidents graves, dus à des piqûres de guêpes ou d'abeilles, sont imputables à une sensibilité allergique de la

victime beaucoup plus qu'à l'action toxique proprement dite du venin. M. REY a mis en évidence des réactions secondaires, précoces et tardives, qui s'apparentent à la maladie du sérum et dont la nature allergique est certaine.

C'est surtout la partie scientifique de ce travail qui nous intéresse. Alors que la plupart des auteurs ont prétendu que les stylets des vespides sont lisses et que pour cette raison les guêpes peuvent retirer leur aiguillon de la plaie, M. REY a reconnu la présence de barbelures plus ou moins fortes sur l'aiguillon de toutes les guêpes communes. D'après lui l'abeille laisse son dard dans la plaie par le fait que l'organe tout entier pénètre dans la peau y compris le gorgeret ; alors que les guêpes piquent avec leurs seuls stylets qu'elles peuvent retirer en se servant du gorgeret comme point d'appui. Les piqûres des hyménoptères seraient toutes intra-dermiques, l'aiguillon n'atteindrait jamais le tissu sous-cutané ; du moins chez l'homme ; cependant le venin pourrait passer dans le sang et provoquer des réactions générales lorsque l'appareil vulnérant rencontrerait un vaisseau du derme.

M. REY indique comme remède aux piqûres l'application locale immédiate de solution de Bonain<sup>1</sup> ; ce topique calmerait presque instantanément la douleur et diminuerait ou ferait disparaître les réactions locales.

## SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du 12 Octobre

### Les phénomènes de solifluxion dans le Bassin parisien d'après l'abbé Breuil

Par le chanoine MARTIN

Un article récent de M. le Professeur H. BREUIL, dans la *Revue de Géographie physique et de Géologie dynamique*, volume VII, fasc. 4, p. 269-334, avec un atlas de coupes de 51 figures dans le texte et 7 planches hors texte, m'a paru mériter l'attention de la Section d'anthropologie, de biologie et d'histoire naturelle générale. Il est intitulé : « De l'importance de la solifluxion dans l'étude des terrains quaternaires de la France et des pays voisins. » En réalité il ne s'agit que de certaines régions de la France et de l'Angleterre. Ses coupes les plus nombreuses sont relatives aux vallées de la Somme et de la Seine, les autres ont été relevées dans le sud-ouest de l'Angleterre qui, d'un point de vue géologique, peut être légitimement annexé au bassin parisien.

D'après l'éminent préhistorien, partisan des quatre glaciations de Penck et Brüchner, chaque époque glaciaire aurait vu se former des nappes de solifluxion, plus ou moins importantes, qu'il désigne par les lettres S<sub>1</sub>, S<sub>2</sub>, S<sub>3</sub>, S<sub>4</sub>. Des processus fluviatiles et éoliens auraient recouvert les nappes solifluées de dépôts désignés par les lettres F<sub>1</sub>, F<sub>2</sub>, F<sub>3</sub> et L<sub>1</sub>, L<sub>2</sub>, L<sub>3</sub>. Ces couches alluviales et limoneuses seraient interglaciaires. Ainsi au Gunzien, se produisit la solifluxion S<sub>1</sub>, aux dépens de la terrasse de 60 mètres et descendant jusqu'au niveau de 45 mètres.

Durant l'interglaciaire Gunz-Mindel, se seraient déposés les graviers et

<sup>1</sup> La solution de BONAIN a la composition suivante :

Phénol . . . . .	} 2a 1 gramme.
Menthol . . . . .	
Chlorhydrate de cocaïne . . . . .	
Chlorhydrate d'adrénaline . . . . .	1 milligramme.

marnes fluviatiles du niveau de 45 mètres avec faune de Cromer (*Elephas meridionalis*) et industrie abbevillienne : c'est l'horizon F<sup>1</sup>.

Au Mindélien, se produisit la solifluxion S<sub>2</sub>, descendue de la terrasse de 45 mètres à celle de 30 mètres et même à celle de 10 mètres, contenant dans son sein de l'Abbevillien et du Clactonien I roulés, tandis qu'en surface, vers 30 mètres, on trouve un Clactonien plus tardif.

Durant l'interglaciaire Mindel-Riss, se serait déposé le plus ancien Lœss L<sub>1</sub>, dont la partie supérieure altérée est devenue un limon rouge A. On constate encore différents dépôts fluviatiles F<sub>2</sub> :

F<sub>2</sub> a. — Dépôts fluviatiles de la terrasse de 30 mètres (Londres) contenant du Clactonien I remanié de F<sub>1</sub> et du Clactonien II en place.

F<sub>2</sub> b. — Dépôts fluviatiles de 45 mètres de la Somme, superposés à S<sub>2</sub> contenant de l'Acheuléen I.

F<sub>2</sub> c. — Dépôts fluviatiles de 30 mètres de la Somme, contenant à Amiens de l'Acheuléen II.

F<sub>2</sub> d. — Dépôts fluviatiles de 10 mètres (Somme, Oise, Marne, Seine), contenant de l'Acheuléen III. C'est l'horizon à bifaces et à faune chaude (*Elephas antiquus*) de Chelles, qui ne mérite donc aucunement d'être placé au début du Quaternaire et du Paléolithique ancien.

Lors du Rissien se produisit la solifluxion S<sub>3</sub> dont les gravats descendent plus bas que la basse terrasse inférieure de 5 mètres et ont arasé un limon entièrement détruit contenant des industries Levallois I et II, une faune froide à *Elephas primigenius*. Sur ces gravats les Levalloisiens III a ont chassé la faune froide à Crayford.

Dans l'intervalle Riss-Würm, s'est déposé le Lœss ancien de la Somme L<sub>2</sub> à faune froide et industrie acheuléenne IV et V. L<sub>2</sub>, altéré sur les terrasses de 45 et de 30 mètres, est devenu une argile rouge fendillée, qui descend sur la terrasse de 10 mètres et localement sur celle de 5 mètres ; il devient alors la couche H<sub>1</sub> et contient de l'Acheuléen VI et VII (industrie de la Micoque).

Viendrait ensuite un niveau F<sub>3</sub>, sables, menus graviers, niveaux humiques sur les terrasses de 10 mètres et de 5 mètres. Là se trouve la dernière faune chaude à *Elephas antiquus*, Rhinoceros Merchi, Hippopotame, c'est-à-dire plus chaude qu'aujourd'hui ; on y rencontre aussi des Levallois III b et IV interstratifiés et mêlés avec les types acheuléens VII.

Le Würmien vit se produire des gravats soliflués descendant plus bas que la basse terrasse de 5 mètres et que le bord de la plaine tourbeuse. On y rencontre le Mammouth, le Rhinoceros tichorhinus et le Renne. C'est le S<sub>4</sub> a.

Le post-Würmien comprend le cailloutis de base du Lœss récent avec, en surface, une industrie Levallois V, mâtinée fortement de formes acheuléennes. Ces cailloutis contiennent du Levallois III b-V et du Micoquien, arrachés de H<sub>1</sub>, soliflués et plus ou moins concassés.

Viendrait ensuite le Lœss récent inférieur L<sub>3</sub> a.

On trouve ensuite S<sub>4</sub> b, un deuxième cailloutis du Lœss récent marquant une seconde solifluxion descendant jusqu'au bas de la rivière. A sa surface, on récolte du Levallois VI à rares petits bifaces.

Sur S<sub>4</sub> b repose L<sub>3</sub> b, Lœss récent moyen avec souvent un niveau humique à la base. Un 3<sup>e</sup> cailloutis recouvert de Lœss récent marque une 3<sup>e</sup> solifluxion S<sub>4</sub> c où l'on trouve du Levallois VII avec fortes influences moustériennes. S<sub>4</sub> c est recouvert du Lœss supérieur L<sub>3</sub> c. On rencontre ensuite un 4<sup>e</sup> cailloutis recouvert de Lœss S<sub>4</sub> d ; cette quatrième solifluxion est généralement englobée dans l'altération du Lœss ou terre à briques ou horizon H<sub>2</sub>. Enfin,

il existerait un Lœss très supérieur  $L_3 d$ , ordinairement altéré, excepté dans la zone interne de la très basse terrasse, là où la terre noire de marais l'a recouvert. Il renferme du Paléolithique supérieur.

Les diverses solifluxions  $S_4$  représentent un ensemble de secousses séparées par des périodes sèches où le lœss s'est déposé. Cet ensemble correspond à une seule faune froide, la dernière, donc würmienne, pour employer le seul terme usité qui lui convienne. Assez faible retour des conditions glaciales, tandis que  $S_2$  et  $S_3$  correspondent, en Europe occidentale, à des manifestations glaciaires très puissantes et de longue durée, comme l'interglaciaire qui les sépare.

Le présent résumé est composé avec les phrases mêmes de l'auteur, dans le dessein de rendre plus accessibles aux membres de la Société Linnéenne, les très remarquables travaux du Professeur BREUIL, sur la préhistoire et la géographie physique du bassin parisien ; appuyés de coupes détaillées et de reproductions photographiques, ils marquent une ère] nouvelle dans l'histoire des hommes primitifs qui se sont succédé au cours du Paléolithique ancien.

### Présentation et analyse du livre de P. Saint-Yves :

#### « Corpus du Folklore préhistorique en France et dans les colonies françaises »

PAR M. le Dr BONNAMOUR

M<sup>me</sup> NOURRY-SAINT-YVES, veuve du regretté anthropologiste P. SAINT-YVES, a bien voulu, en souvenir de son mari, nous envoyer pour notre bibliothèque anthropologique, les deux volumes du *Corpus du Folklore préhistorique en France et dans les Colonies françaises*, qui viennent de paraître à la librairie Nourry, 62, rue des Ecoles, Paris.

Ce sont les deux premiers volumes d'un ouvrage monumental entrepris avec l'appui de la Société du Folklore français et du Folklore colonial et le concours de la Société Préhistorique française.

C'est le résultat d'une vaste enquête sur les faits folkloriques dans un grand nombre de départements et dans les colonies françaises. Près de 1.500 notices nous font connaître pour chaque village, les coutumes, croyances ou légendes se rapportant aux amulettes, aux outils ou aux monuments préhistoriques, les traditions relatives aux roches naturelles d'aspect monumental, aux pierres de foudre, aux pierres fétiches ou aux pierres amulettes qui ont été plus ou moins confondues avec des outils ou utilisées par l'homme préhistorique, les pratiques ou les croyances actuelles dont ces monuments ou ces outils sont l'objet, les récits qui ont cours à leur sujet parmi les paysans.

Une bibliographie importante précède chaque volume et donne la liste de tous les ouvrages et travaux où il a été traité de ces coutumes et de ces croyances. Des index alphabétiques, minutieusement établis, soit des noms de personnes, de divinités, de peuples et d'auteurs, soit des noms de lieux et de pays permettent de retrouver immédiatement la référence que l'on cherche.

Tous les anthropologistes, tous les folkloristes, amateurs de légendes, trouveront des quantités de faits extrêmement curieux à glaner dans cet important ouvrage, véritable monument élevé au Folklore français et qui fait honneur à la Société du Folklore Français et à son regretté président d'honneur.

## LIVRES NOUVEAUX

### Envoi de volumes à la Bibliothèque pour analyses.

*Les Œillets, culture, variétés, emplois*, par S. MOTTET, 7<sup>e</sup> éd., illustrée de 84 fig., entièrement remaniée et mise à jour par L. SABOURIN. Librairie Agricole et Horticole de la Maison Rustique, 26, rue Jacob, Paris, 1935. Prix : 12 francs.

Il y a toujours grand intérêt pour le spécialiste, qui doit forcément être un botaniste, de trouver dans un recueil tout ce qui se rapporte à son sujet favori. Pour le botaniste pur, l'intérêt n'est pas moins grand d'y pouvoir puiser tout ce qui a trait à une famille de plantes ou à un groupe de fleurs. Après les Cactées, après les Orchidées (que nous avons analysées ici même en leur temps), voici les Œillets auxquels la Librairie Agricole de la Maison Rustique consacre un joli petit volume orné de nombreuses figures.

La monographie du genre *Dianthus* y est complétée très heureusement par un chapitre curieux traitant de l'histoire de la culture de l'œillet qui remonterait à plusieurs siècles. Peut-être bien introduit en Angleterre par les Normands dans la dernière moitié du XI<sup>e</sup> siècle ; peut-être rapporté en France en 1270 par les Croisés, puisque Joinville relate que Saint Louis, en croisade en Tunisie, employa les fleurs d'œillet pour préparer une boisson contre le fléau qui décimait son armée ; c'est plus vraisemblablement en 1567 qu'il faut placer les premières précisions sur la mise en culture de l'Œillet des fleuristes.

Puis vient la description des principales espèces, des principales races : œillets remontants et œillets non remontants, et des principales variétés horticoles.

La culture des œillets y est étudiée à fond avec des détails pratiques pour le semis, le bouturage, le marcottage, le greffage, les cultures en pots ou en pleine terre, la fécondation artificielle et l'hybridation.

La culture d'une fleur ne va pas sans la connaissance approfondie de ses ennemis et de ses maladies ainsi que des traitements à leur opposer.

L'Œillet a été souvent appelé la fleur des dieux ; son symbole est celui, dit-on, d'un amour pur. A ce titre il a souvent inspiré poètes et artistes ; aussi était-il tout naturel de terminer l'étude botanique de cette fleur par un chapitre, qui intéressera toujours les profanes, sur l'Œillet dans la mythologie, la littérature et les arts.

LE BIBLIOTHÉCAIRE.

\*  
\* \*

M. BLANC, *Faune tunisienne*, dactylographiée en trois parties : Mammifères, Oiseaux, Reptiles et Batraciens. 1935. En vente chez l'auteur, naturaliste à Tunis.

Les ouvrages concernant les faunes de nos colonies ne sont pas si nombreux, pour que nous ne signalions pas l'intérêt du petit ouvrage que vient de faire paraître M. BLANC, naturaliste de Tunis, sur les Mammifères, Oiseaux, Reptiles et Batraciens de la Tunisie.

C'est le fruit de nombreuses et patientes observations faites sur la faune tunisienne depuis un demi-siècle que l'auteur réside en Tunisie. Chaque espèce y est détaillée avec ses grands caractères, ses mœurs et son habitat.

Les migrations des oiseaux y sont spécialement étudiées. Quelques pages sont en fin de volume consacrées aux Scorpions.

Nous devons souhaiter que ce ne soit là qu'un prélude à une faune complète et détaillée de la Régence.

LE BIBLIOTHÉCAIRE.

\*  
\* \*

L.-O. HOWARD, *la Menace des insectes*, traduction de L. BERLAND, préface de E.-L. BOUVIER. Bibliothèque de Philosophie scientifique, Paris, Flammarion, 1935 (12 francs).

Le public ne se doute pas de la place que tiennent les insectes dans la nature, du danger qu'ils constituent pour l'agriculture et même pour la vie en général, et de la lutte incessante que l'on doit entreprendre contre eux. C'est dans ce but d'éclairer ce public que M. HOWARD, le grand naturaliste américain bien connu, ancien chef du Bureau d'Entomologie des Etats-Unis, qui a consacré plus d'un demi-siècle à cette tâche, a écrit ce petit volume qu'a traduit M. L. BERLAND, sous-directeur du Laboratoire d'Entomologie au Muséum de Paris.

A cette époque où les hommes ne songent qu'à préparer des guerres pour se ruiner et s'entre-tuer, ils ne font pas attention qu'ils deviennent insensiblement les victimes des plus petits qu'eux.

Si l'homme a pu assurer sa prédominance sur un grand nombre de formes animales hostiles, en les supprimant ou en les dominant, il est resté à peu près désarmé devant le pullulement des insectes. HOWARD a pu montrer par exemple que pour la mouche domestique, une simple femelle qui a passé l'hiver peut, à la fin de septembre, avoir donné naissance de 5.598.000 à 720.000.000 de descendants dans l'espace de quatre à cinq mois. L'étonnante puissance de multiplication des insectes ainsi que leur croissance extrêmement rapide en explique leur force : LINNÉ a pu dire « que trois mouches détruisent le cadavre d'un cheval aussi rapidement qu'un lion ».

Un grand nombre de causes permettent aux insectes de se maintenir, malgré la quantité qui périt ; c'est leur petitesse, leurs nombreux moyens de protection et de dissimulation, la rapidité de leur croissance, la puissance de leur multiplication, leur pouvoir d'adaptation à des structures et à des mœurs qui aboutissent à la protection des jeunes, la facilité même de leur reproduction favorisée par la parthénogénèse et la pédogénèse.

On ne se fait aucune idée du nombre des insectes qui nous entourent. HOWARD estime comme démontrée l'existence de 4 millions d'espèces d'insectes, ce qui prouve bien la menace qui nous guette.

Parmi ce nombre il y a évidemment des insectes utiles. Mais il y en a bien peu en comparaison de ceux qui sont nuisibles surtout à l'agriculture. Il ne faut pas oublier que l'accession à la prééminence de l'espèce humaine n'a été accompagnée d'aucune régression de la part du type insecte ; celui-ci incontestablement abonde plus que jamais, et l'espèce humaine, en renversant l'équilibre antérieur de la nature, a créé des conditions particulièrement favorables à beaucoup de sortes d'insectes. Dans l'estimation des dégâts causés par eux aux Etats-Unis, on a approximativement calculé que ces pertes pouvaient atteindre 2.200.000.000 de dollars. En 1926, le Dr L. REH de Hambourg évaluait à 250.000 dollars par an la perte subie en Allemagne par le phylloxera ; et à 6 milliards de dollars ce que coûta à la France le même insecte en cinquante ans. Il estime à 3 millions de dollars la perte

annuelle causée en Italie par la mouche des olives. Il est admis que le hanneton et sa larve, le ver blanc, occasionnent chaque année en France une perte de 50 à 200 millions de dollars.

Si l'on n'y fait pas attention, si des mesures très sévères ne sont pas prises, il n'est pas exagéré de dire que les insectes seront encore sur notre monde alors que nous aurons disparu, et d'accepter la prophétie du Dr W.-J. HOLLANDS, d'après laquelle le dernier être vivant à la surface du globe sera quelque insecte actif perché sur un lichen mort qui représenterait ce qui reste de la vie végétale.

Mais si la situation actuelle est mauvaise, elle n'est nullement désespérée ; elle mérite cependant qu'on y apporte une sérieuse attention. C'est l'entomologie, et surtout l'entomologie appliquée, en étudiant tout ce qui concerne les espèces qui sont nuisibles, qui permettra d'entreprendre la lutte et de la gagner. C'est une tâche immense que semblent bien avoir compris les Américains, mais qui ne fait que commencer dans nos pays.

Dr S. BONNAMOUR.

### ENVOIS A LA BIBLIOTHÈQUE

M. Alberto CANDEIAS a bien voulu nous envoyer un lot de ses tirés à part sur la zoologie portugaise : les Tintinnoinées, les Calentères et les Crustacés planctoniques, les Copépodes pélagiques, etc., des côtes du Portugal.

M. G. DE VICHET (de Montpellier), nous a adressé la collection de ses notes sur les Orthoptères.

Nos remerciements.

\*  
\*\*

- E. BUGNION, Les papilles caudales du grand Lampyre algérien, *Pelania mauritanica* (Extrait du *Bulletin Biologique de la France et de la Belgique*, 1933).
- A. CAMUS, Un *Danthoniopsis* nouveau de l'Afrique tropicale (Extrait de la *Revue de Botanique appliquée*, sept. 1934).
- A. CAMUS, *Humbertochloa* A. Camus et O. Stapf, genre nouveau de Graminées malgaches (Extrait du *Bulletin de la Société Botanique de France*, 1934).
- A. CAMUS, Un *X Orchiserapias* nouveau pour la flore de France (Extrait du *Bulletin de la Société Botanique de France*, 1934).
- R. VANDENDRIES, Les affinités sexuelles de *Hypholoma sublateralium* Fr. (Extrait du *Bulletin de la Société Mycologique de France*, 1934).
- R. VANDENDRIES, La polarité sexuelle et le régime conidien chez *Pleurotus pinsitus* (Extrait du *Bulletin de la Société Mycologique de France*, 1934).
- H. SCHLESCH, Revidiertes Verzeichnis der dänischen Land-und Süßwassermollusken mit ihrer Verbreitung (Extrait des *Archiv für Molluskenkunde Frankfurt a. Main*, 1934).
- E. WALTER, Le col de Saverne choisi comme emplacement d'un jardin botanique et les changements survenus dans la composition de son tapis végétal (Extrait du *Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine*, t. VII, fasc. 6, 1931 (paru en 1934).
- R. GOMBAULT, Plantes nouvelles pour les Etats du Levant sous mandat français (Extrait du *Bulletin de la Société Botanique de France*, 1934).
- G. FRANCESCO VITALE, Contributo all'Entomologia Siciliana; I. Chrysomelidae Siciliani, Catalogo sinonimico (Extrait des *Atti della Reale Accademia Peloritana*, vol. XXXVII, 1935).

- F. SENNEN et MAURICIO, Catalogo de la Flora del Rif Oriental y principalmente de las cabilas limitrofes con Melilla (*Graficas La Iberica, Marina*, 10, Melilla 1933).
- F. SENNEN, La Flore du Tibidado, Agen 1929.
- H. MANEVAL, Notes et remarques sur divers microlépidoptères de la Haute-Loire avec description d'une *Zelleria* nouvelle (Extrait de *l'Amateur de Papillons*, 1934).
- H. MANEVAL, *Bethylides, Dryinides et Embolemides* nouveaux ou peu connus (Hyménoptères) (Extrait des *Annales de la Société Entomologique de France*, 1935).
- D<sup>rs</sup> H. FOLEY et P. DAUTREY, Quintuple empoisonnement par l'Entolome livide (Extrait du *Bulletin de la Société d'Etudes des Sciences Naturelles de la Haute-Marne*, 1934).
- D<sup>rs</sup> H. FOLEY et L. PARROT, Sur quelques gravures rupestres inédites des environs de Beni Ounif (Sud Oranais) (Extrait du *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de l'Afrique du Nord*, juin 1934).
- H. GADEAU DE KERVILLE, *les Vieux arbres de Normandie* (étude botanico-historique), fasc. VI et dernier, Baillièrre et Fils, Paris, 1932.
- H. BERTRAND, Notes sur quelques larves de Coléoptères aquatiques (Extrait des *Annales de la Société Entomologique de France*, 1934).
- H. GEISLESÖÖN, *Studies on the mechanism of Parthenogenesis*, 1935.
- R. LEVAN, *Zytlologische Studien an «Allium Scoenomasum»*, 1935.
- J. MAURITZON, *Studien über die Embryologie der Familien «Crassulaceae» und «Saxifragaceae»*, 1933.
- F. NILSON, *Studien in fertility and inbreeding in some herbage grasses*, 1933.
- F. ROSENBERG, *Studien über «Rhodomelaceen» und «Dasyaceen»*, 1933.
- H. WEIMARK, *Monograph of the genus «Cliffortia»*, 1934.
- J. WIGER, *Embryological Studies on the families «Buxaceae, Mediaceae»*, 1935.
- Ch. SECRETAIN, *Le Mûrier*, Institut des Recherches agronomiques Station séricicole d'Alès (Gard), Paris, 1934.
- R. DECARY, Les tatouages chez les Indigènes de Madagascar (Extrait du *Journal de la Société des Africanistes*, 1935).
- R. DECARY, Le voyage du lieutenant de vaisseau de Semerville à l'île Sainte-Marie, en 1824 (Extrait du *Bulletin de l'Académie Malgache*, 1933).
- \*R. FERREIRA D'ALMEIDA, Swei neue Schmetterlinge aus Bresilien (Extrait de *Entomologische Zeitschrift*, 1934, n° 12, p. 90-92).
- R. FERREIRA D'ALMEIDA, Studien über die Gattung *Terias* (Extrait de *Entomologische Zeitschrift*, 1934, n° 15, p. 115-118).
- J.-B. CORPORAAL, Two new Cleridae (Col.) from India (Extrait de *Stylops, a Journal of Taxonomic Entomology*, vol. IV, pat. 2, February, 15 1935).
- J. GENSOU, *Monographie des Poissons du département de Saône-et-Loire*, Autun, Dejussieu, imp., 1908.
- P. SCHERDLIN, Contribution à la faune de la chaîne des Vosges et des régions limitrophes ; Coléoptères, nouvelles captures et observations (Extrait du *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Colmar*, 1934-1935).
- A. D'ORCHYMONT, Contribution à l'étude des «*Hydraena*» du sud de la France (Extrait du *Bulletin du Musée royal d'Histoire Naturelle de Belgique*, t. X, n° 46, 1934).
- Samuel BELLER and Melville, H. HATCH, Coleoptera of Washington : Chrysomelidae, Silphidae ((*University of Whashington Publications in Biology*, 1934).

Melville-H. HATCH, Records of Coleoptera from Montana (Extrait du *Canadian Entomologist*, January, 1933).

Melville-H. HATCH, Studies on « *Hydroporus* » (Extrait du *Bulletin of the Brooklyn Entomological Society*, vol. XXVIII, n° 1, p. 21-27, févr. 1933).

R. FERREIRA D'ALMEIDA, les Chenilles des genres *Hemiargus* et *Leptotes* (Lép. *Lycaenidae*) (Extrait de *Lambillionea*, n° 11, nov. 1933).

R. FERREIRA D'ALMEIDA, Le *Syntomeida Melanthus Albifasciata* Butlr et ses premiers états (Lép. *Syntomidae*) (Extrait de *Lambillionea*, n° 10, oct. 1933).

R. FERREIRA D'ALMEIDA, Recherches biologiques sur les papillons du Brésil (Extrait des *Annales de la Société Entomologique de France*, 1933).

H. PERRIER DE LA BATHIE, le Manjakabetany de Tuléar (*Baudouinia Rouxivellei* sp. n.) (Extrait du *Bulletin de l'Académie Malgache*, 1932).

---

## ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Suis acheteur *Microscope*, bon état. 3 objectifs, 2 oculaires : grossissements de 50 à 350 environ. Condensateur superflu. Faire offres : L. SCHAEFFER, Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône).

M. HUGUES (A.). Saint-Geniès-Malgoires (Gard), achèterait : *Matériaux*, années 1866-1867 ; — *Intermédiaire Ch. Curieux*, depuis 1912 ; — *Chasse Illustrée*, 1884, 1888, 1894, 1899, 1901. Offre : Jean CRESPON, *Faune Méridionale*, 2 vol. 1844, rare ; — CHENU, *Fauconnerie* ; — Chenilles vivantes de *Charaxes jasius*.

M. GRANGER (Ch.), 26, rue Vineuse, Paris, désire acquérir : *Atlas de la Flore alpine* (6 volumes), par H. CORREVON. Faire offres.

M. BERNARD (P.), avenue Jean-Jaurès, à Rosny-sous-Bois (Seine), offre *Chrysocarabus festivus* et var. ainsi qu'autres bons carabes, contre argent ou papillons de vanesses Morio, Atalanta, chenilles de France, papillons exotiques.

M. FREMY (abbé P.), docteur ès sciences, professeur à l'Institut libre de Saint-Lô (Manche), peut céder d'excellents microscopes de toute importance à des conditions très avantageuses. Lui exprimer désirs. Timbre pour réponse s. v. p.

Cèderais bon compte à un confrère ou échangiste lot petits mammifères. Oiseaux petite taille et moyenne en peau. Accepterais au besoin peaux pour fourrures. Enverrai liste sur demande. M. BLANC, naturaliste, Tunis.

Serais acheteur de : FLAHAUT, 1<sup>er</sup> série, *Flore des Alpes et des Pyrénées* ; paierai cher si bon état. Faire offres à M. TOURILLON, 3, cours Gambetta, Lyon.

Le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, désirant continuer le Catalogue des Coléoptères de la région lyonnaise, par la famille des Scarabéïdés, serait heureux si ses collègues entomologistes voulaient bien lui envoyer la liste des insectes de cette famille qu'ils ont capturés dans cette région (départements : Rhône, Ain, Isère, Loire, Savoie, Haute-Savoie).

---

Le Gérant : O. THÉODORE.